



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Israël et territoires palestiniens

Question écrite n° 61333

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dufau attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes, sur l'aggravation que connaît en ce moment le conflit israélo-palestinien. Cette crise confirme l'urgence d'une relance d'un processus politique en vue de trouver une solution de fond. Aussi, il lui demande, à la veille du prochain Conseil affaires étrangères de l'Union européenne qui se tiendra le 22 juillet prochain que l'Europe parle d'une seule voix et que cessent les bombardements et les opérations militaires en cours. L'Europe doit en effet se mobiliser pour aider Palestiniens et Israéliens à reprendre, de toute urgence, les négociations d'une paix juste et durable au Moyen-Orient.

Texte de la réponse

La situation humanitaire dans la bande de Gaza et le sort des populations civiles ont été au centre des préoccupations de la diplomatie française dès le début de la crise de Gaza. La France s'est tout particulièrement mobilisée, lors du Conseil Affaires étrangères du 22 juillet 2014, afin que l'Union européenne condamne fermement les violences et appelle l'ensemble des parties à la retenue. Elle a tenu à inscrire le règlement de la crise de Gaza dans une perspective plus large, en rappelant qu'au-delà du cessez-le-feu, il était capital que les négociations reprennent entre l'Autorité palestinienne et Israël, afin de trouver une issue globale au conflit israélo-palestinien. Les conclusions du Conseil adoptées le 22 juillet en témoignent. L'urgence est aujourd'hui à la consolidation du cessez-le feu obtenu le 26 août grâce à la médiation égyptienne et à la reprise des négociations entre les parties afin de trouver un accord durable prenant en compte à la fois les besoins des Palestiniens en termes de levée du blocus et ceux des Israéliens en matière de sécurité, tout en accompagnant le retour de l'Autorité palestinienne à Gaza, y compris en matière de sécurité. L'Union européenne est pleinement mobilisée pour atteindre cet objectif, sous l'impulsion particulière de la France qui a fait en la matière des propositions concrètes, adoptées lors du Conseil Affaires étrangères extraordinaire du 15 août.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dufau](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61333

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6071

Réponse publiée au JO le : [30 septembre 2014](#), page 8220